

Conditions

Les livraisons s'effectuent au risques et périls du client. Le retour du courrier se fait de façon égale à la réception (A, B, recommandé, etc...). Tout dédommagement suite à un retard de livraison est exclu.

Toutes réclamations doivent être faites dans les 5 jours qui suivent la réception du courrier.

Le lieu de juridiction est Fribourg pour les deux parties.

Les prix sont calculés hors TVA.

Les colis sont envoyés et facturés aux tarifs postaux en vigueur, les emballages sont également facturés.

Notre responsabilité est limitée en cas d'endommagement du matériel confié. Les factures sont payables dans les 10 jours à dater de leur émission. Pour les commandes express un supplément de 40% est calculé. La première commande se paie cash au départ du laboratoire.

Le stockage des données chez Diaprint est confidentiel et ne peut en aucun cas faire l'objet de poursuite en cas de perte due à des problèmes informatiques. Cette sauvegarde doit être utilisée comme deuxième backup ou comme réservoir de donnée pour des recommandes.

Aide aux expositions

Diaprint vous propose une formule d'aide aux expositions. Sur présentation d'un dossier uniquement, une sélection trimestrielle permettra d'obtenir un rabais (à déterminer selon l'ampleur de la demande) sur le travail de laboratoire. En contre-partie le bénéficiaire s'engagera à disposer lors de la manifestation, diverses informations concernant le laboratoire-partenaire. Les dossiers seront mis à notre disposition au moins un mois avant l'exposition.

Remarque

Tous les tirages effectués peuvent faire l'objet d'un bon à tirer avant d'exécuter de le travail final. Nous ne travaillons pas seulement avec les formats standards mais nous nous adaptons au format souhaité par nos clients. Les formats intermédiaires sont facturés au prix du format supérieur.

Travaux graphiques, mise en page, composition et retouche sont facturés au tarif horaire, suivant vos demandes, ainsi que la prise en charge des fichiers ou le téléchargement.

Diaprint SA Rte de l'Eglise 22 CH-1753 Matran

